

Territoire

du

161
RUANDA-URUNDI

Usumbura, le 19 Avril

1952

HUISSIER

Greffe du Tribunal de 1^{re} Instance

No 34 R.E. 1929.-

vers le 28/4/482

au Ruhengeri

Annexes : 2.

OBJET

Assignation : Civile,

Signification

Dr. VYNCKE et POPATLAL KESHAWJI

Ruhengeri



6732

Transmis à Monsieur l'Huissier à RUHENERI,
d'assignation
en original et copie, un exploit
en le priant de bien
de signification

vouloir le signifier d'urgence au sieur POPATLAL KESHAWJI

Commercant résidant à Ruhengeri,

L'original sera renvoyé au greffe du Tribunal de 1^{re} Instance.
Le coût de l'exploit n'est pas à percevoir.

L'attention de Monsieur l'Huissier est attirée sur l'urgence que
requiert cette formalité de procédure pour que soit respecté le délai
légal :

1000000
L'HUISSIER,
MAQUESTRAU

Prayson

A Monsieur l'Huissier
de et à
RUHENERI,